

Chants populaires pour l'armée suisse

Autor(en): **Monnet, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 22

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il arrive enfin au logis
 D'un doyen de la compagnie.
 Il monte, il frappe à petits coups.
 — Hé, monsieur, que demandez-vous?
 Lui dit une bonne servante.
 — Pourrais-je bien avoir l'honneur
 De dire deux mots à monsieur?
 — Las! quand il vient de rendre l'âme?
 — Il est mort? — Vous pouvez d'ici
 Entendre les cris de madame;
 Il ne souffre plus, Dieu merci!
 — Ah! bon Dieu! je suis tout saisi!
 Ce cher!... ma douleur est si forte!
 Le candidat parlant ainsi,
 Referme doucement la porte,
 Et sur l'escalier dit : Je vois
 Que l'affaire change de face;
 Je venais demander sa voix,
 Je m'en vais demander sa place.

Chants populaires pour l'armée suisse.

(Lausanne, librairie Delafontaine et Rouge; prix : 4 fr.)

Nous avons en mains, depuis plusieurs semaines déjà, le recueil de chants publié par la section vaudoise de la Société militaire fédérale, duquel nous tenons à dire quelques mots, quoique un peu tard.

Ce charmant volume, qui sera bientôt connu de tous nos soldats, fait honneur à ses éditeurs par le soin et le bon goût qui ont présidé au choix des morceaux, dont l'ensemblerenferme tous ceux qui méritaient d'y figurer, soit par leur valeur littéraire en ce genre, soit par leur cachet national et patriotique.

N'oublions pas de dire que l'exécution typographique, dûe aux ateliers de MM. Genton, Voruz et Dutoit, est des plus soignées.

On éprouvé un sentiment bien agréable en voyant débiter ce recueil par cette belle invocation :

Immortel roi des cieux!
 Toi qui de tes hauts lieux
 Contemples notre armée;
 Grand Dieu! protège-nous
 Eloigne ton courroux
 De la Suisse alarmée!

Tous nos soldats, tous les cœurs susceptibles de s'é-mouvoir aux refrains qui célèbrent la patrie et la font aimer, accueilleront avec empressement les *Chants militaires* et voudront les posséder. Nos jeunes troupiers les rediront dans nos fêtes populaires, dans nos camps, en allant à la manœuvre, et, le soir, assis près de la tente :

Mon fusil bien dérouillé
 Je fais ma patrouille;
 S'il pleut, je serai mouillé
 Comme une grenouille;
 Ce n'est là qu'un faible échec,
 Le temps se remet au sec.
 Je suis volontaire, ô gué!
 Je suis volontaire!

Les soixante-deux morceaux qui composent le recueil des *Chants militaires*, sont de genres très divers;

les uns sont des hymnes à la liberté, à l'indépendance de la patrie; les autres sont des cris de guerre, d'autres chantent notre belle nature ou retracent quelque tableau de mœurs. Mais il en est un que nous devons à notre regretté Félix Chavannes, et que tout cœur suisse doit préférer, c'est l'hymne *A la paix*; puisse-t-il être longtemps chanté.

Sur le bleu lac s'élève un chant limpide,
 Par les échos doucement répétés;
 Et se courbant sous le vent qui la ride,
 L'onde murmure : Aimons la liberté! (bis.)
 Confédérés! le sang de nos vieux pères,
 A fait germer la paix dans notre camp.
 Laissons flotter nos paisibles bannières } (bis.)
 Sur le Léman! sur le Léman!

O douce paix! notre hymne à toi s'élève;
 D'un saint transport nos cœurs sont animés.
 De la discorde, oh! viens briser le glaive,
 Et qu'en tes mains il se rouille à jamais! (bis.)
 Enveloppons nos haines, nos misères,
 Dans les replis du drapeau rouge et blanc.
 Laissons flotter nos paisibles bannières } (bis.)
 Sur le Léman! sur le Léman!

L. M.

Voici par quel procédé mnémotechnique une institutrice des environs de Cambrai apprenait à ses élèves le lieu de naissance de Jeanne d'Arc.

— Elle est née à Domremy, près Vaucouleurs. Pour vous rappeler Domremy, retenez le mot *don* qui précède presque tous les noms espagnols, comme don Quichotte, par exemple, dont on vous montre les images quand vous êtes sages. Quant à Rémi, vous connaissez tous saint Rémi, l'archevêque de Reims qui sacra le roi Clovis. Voyons maintenant :

— Marie, mon enfant, où est née Jeanne d'Arc?

— A Domremy.

— Très-bien. Maintenant, dites-moi quel était l'archevêque de Reims qui sacra Clovis.

— Don Quichotte.

On pense quel éclat de rire accueillit cette réponse. La maîtresse seule ne riait pas. Elle s'est promis désormais d'employer un procédé mnémotechnique moins compliqué. Les confusions sont décidément trop à craindre. (*Gazette des Enfants.*)

Un de nos abonnés nous communique le certificat de conduite ci-après, qu'il vient de retrouver parmi de vieux papiers :

« Le soussigné déclare que le nommé Jaque Daniel D'oleire de Oleire, au canton de Vaud : a servi chez lui en qualité dermalié lespace de 15 moi 10 jour Pendant cetem ce garçon a non seulement aporte beaucoup d'assiduité dans l'exercice de ses vache; Mais il sest comporte en garçon de probité et de candeur; et de maniere a se rendre recomandable a toutes les honnêtes gens Enfoi de quoi, le present luiaété dé livré à Donatire au canton de Vaud le 11^{em} septembre 1821, DAVID HOFR. »

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.